

Note 2011/1

### **11<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes**

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de..... et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar a le plaisir de confirmer que la 11<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention (COP11) aura lieu à Bucarest, Roumanie, **du 19 au 26 juin 2012**. La 44<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent est prévue pour le 17 juin 2012 ainsi qu'une journée supplémentaire de réunions régionales le 18 juin, conformément à la demande de plusieurs Parties contractantes.

Le Comité permanent convient que le thème de la Journée mondiale des zones humides 2012 et celui de la COP11 doivent être liés et portera de façon générale sur « les zones humides, le tourisme et les loisirs »; le libellé exact sera formulé à une date ultérieure.

Les Parties contractantes sont priées de réserver les dates de la COP. On s'attend à ce que l'année 2012 soit une année chargée. L'ordre du jour provisoire de la COP11 et autres documents seront fournis aux Parties en temps voulu.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de ..... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 24 janvier 2011